



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

PROCES VERBAL – Mercredi 28 mars 2018

Le mercredi 28 mars 2018, s'est ouverte à 19h10 la séance de l'Assemblée Générale de l'association Marché sur l'Eau à la MDCA, 20 rue Edouard Pailleron 75019 Paris, sous la présidence de Claude CHAUVET. Les membres avaient été convoqués par e-mail. 100 membres étaient présents ou représentés (39 présents et 61 représentés).

La Directrice de MSE présente les membres du CA et l'ordre du jour :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats,
2. Désignation du président et du secrétaire de séance,
3. Présentation du Rapport d'activité 2017 et approbation par ses membres,
4. Présentation du Rapport financier et approbation par ses membres,
5. Questions diverses,
6. Vote des modifications des statuts,
7. Election des membres du Conseil d'Administration.

1. ÉMARGEMENT DE LA LISTE DES PRESENTS ET VERIFICATION DES MANDATS

Frédéric DESCLOUX et Francky GIRARD, salariés de l'association, assurent ce poste.

2. DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE ET DU SECRETAIRE

Claude CHAUVET, président de l'association, est désigné comme président de séance et Tan TRAN secrétaire de séance, chargée de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Le rapport d'activité est joint en annexe du PV de l'AG.
Présentation des membres du CA et des salariés.

3. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE PAR LA DIRECTRICE, CHRISTELLE TOUZART-MATROT

L'année 2017 a été une année charnière de consolidation et de richesse salariale, une année de rencontres, de partenariats, de travail collectif et de cohésion sociale. Plusieurs projets ont abouti et d'autres sont en cours d'élaboration. Les liens tissés avec les producteurs ont été renforcés. Elle a permis de :

- **Pérenniser l'autonomie des points existants** et de consolider les échanges entre les producteurs et adhérents en achetant leurs productions durant toute l'année :
 - ⇒ **50 semaines de distribution** équivalant à **11.700** paniers livrés contre 10.934 en 2016, soit une progression de 766 paniers dont 655 en paniers solidaires.
 - ⇒ 6.065 petits, 4.445 moyens, 1.080 grands, 15 découverte et 84 offerts (parrainage et salariés)
 - ⇒ 400 Adhérents pour l'adhésion de paniers avec une distribution moyenne de 270 à 290 paniers par semaine,



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

PROCES VERBAL – Mercredi 28 mars 2018

⇒ 395 Adhérents pour l'achat en vrac avec environ 50 à 70 visites chaque samedi pour chaque site (Paris et Pantin).

- **Transformer le 1er contrat aidé en CDI** grâce à son équilibre financier (présenté dans le rapport financier) et **le 2^{ème} en février 2018**. Avec la Directrice, l'association emploie 3 CDI, objectif ciblé par MSE, à travers ses valeurs d'insertion professionnelle et de création d'emploi durable.
MSE travaille également avec **3 prestataires**, le pilote du bateau, une aide au stand /projet d'animation qui a mis fin à son partenariat en novembre 2017 et une chargée de projet marketing recrutée au dernier trimestre.
- **Créer un 2^{ème} site « ALISOL » à Pantin**, grâce à une subvention de 8.000 € accordée par le territoire Est Ensemble. (Trophées de l'entrepreneuriat de l'ESS).
La création d'Alisol à Sevran en 2016 a servi de tremplin pour créer un autre site sur Pantin en février 2017.
Cette action illustre bien les valeurs de solidarité de MSE, 65 familles ont bénéficié de cette offre.

La poursuite de cette offre doit être menée notamment le renforcement sur Pantin sur 2018, la cible étant 750 paniers avec l'aide de nombreux partenaires sociaux dans le quartier des Courtilières.

- **Mettre en place de nouvelles actions :**
 - *Distribution sur Pantin de bioseaux* aux adhérents, qui est un vrai challenge, à ce jour, 110 personnes les apportant toutes les semaines. Cela a permis de collecter 300 kg de biodéchets, utilisés par un de nos producteurs et de mettre en place des composteurs au local de la Rosée, à Claye Souilly.
 - *Partenariat* avec Yes We Green, Ecobul qui proposent des animations mensuelles sur le bien manger aux Courtilières à Pantin. 6 ateliers ont été réalisés, ces actions concrétisent les valeurs partagées de MSE.
2 nouveaux partenaires / producteurs, « la Caverne » pour les champignons et jeunes pousses et Jacky Cazes apiculteur pour son miel et pain d'épices.
 - Offre d'une plus grande variété de fromages de chèvres ainsi et de champignons.

✎ **L'année 2017 caractérise l'arrivée à maturité de l'association par le modèle de distribution stable et des ventes en légère progression qui ont permis d'obtenir un bilan financier équilibré et une fin du remboursement des prêts auprès de notre banque et des participations remboursables (Don avec droit avec reprise pour un montant de 3.500€). MSE n'ayant plus de dettes est à ce jour en pleine autonomie financière.**

- **Préparer la transformation et la navigation du bateau :**
 - **Pour rappel**, en 2014, l'AG avait voté l'arrêt temporaire de la navigation du bateau pour des problèmes financiers et de trésorerie. Le batelier avait dû être licencié.
En 2015, désignation de Mme TOUZART-MATROT au poste de Directrice de l'association. Compte tenu du travail accompli ayant eu pour conséquence une progression des activités de l'association et des recettes au niveau comptable, la navigation a pu reprendre. Un nouveau pilote a été recruté.
Notre bateau a navigué en moyenne 2 à 3 fois par mois avec Jean Claude M. qui a su prendre ses repères en navigation sur le canal.
 - **L'expertise du bateau** a été réalisée et une demande de modification de titre de navigation a été déposée auprès de la D.R.I.E.A. afin de développer le projet



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

PROCES VERBAL – Mercredi 28 mars 2018

« d'écotourisme fluvial ».

Initialement, un projet de transport de biodéchets avait été élaboré afin de rentabiliser et valoriser le retour à vide du bateau.

Une expérimentation a été mise en place avec Prestations Services, l'essai n'a pas été très concluant, récupération de 2 tonnes pour l'année correspondant à une facturation de 350€.

En conséquence, une nouvelle orientation a été définie, celle de « l'écotourisme fluvial » au retour du bateau, qui est abordé en dernier point et qui entraîne le changement de nos statuts soumis au vote de l'AG.

- **Le Titre de navigation** est en cours d'acquisition ce qui immobilise le bateau à quai.
- **La modification du bateau :**
 - Pour financer les travaux du bateau nous avons obtenu, en réponse à un appel à projet « Anti-Gaspi » organisé par la Mairie de Paris, 32.000 € sur les 47.000 € estimés,
 - Il partira mi-avril à la Tremblade, en Charente Maritime, à destination de l'entreprise Mulot (constructeur du bateau), afin d'y effectuer son changement de motorisation (par l'entreprise Eclairsea) et les modifications nécessaires pour l'obtention du nouveau titre. Le bateau sera alimenté par « Enercoop » en énergie propre et renouvelable.

Ce bilan positif est le résultat de l'engagement et l'investissement de tous, administrateurs, salariés, partenaires et bénévoles, mobilisés par les valeurs que nous portons et partageons pour un monde plus solidaire et plus durable.

2018 est placé sous le signe du changement et de la transition écologique.

**APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ⇨ les 100 membres
actifs votants et représentés approuvent à l'unanimité le
rapport d'activité 2017 de l'association**

4. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR LE PRESIDENT CLAUDE CHAUVET

Le Rapport financier est joint en annexe du procès-verbal de l'AG.

- La croissance de l'activité commerciale (vente au détail et paniers) a permis de consolider notre assise financière et l'extinction des dettes et des prêts. Désormais l'association est autonome au niveau de sa trésorerie.

L'association assure son activité sans subvention de fonctionnement, hormis les projets solidaires comme ALISOL.

La création de 2 CDI a répondu à notre volonté d'œuvrer pour une insertion durable au sein de MSE. L'aide de prestataires et de nouveaux recrutements est une question à se poser.

La démarche solidaire est à poursuivre.

- Cette sécurité financière est également un levier primordial pour mener à bien la transformation du bateau (44.000 € HT, dont près de 18.000 € auto-financés sur l'exercice 2018) et payer le processus de mise aux normes passagers pour une dépense complémentaire d'environ 5.000 €.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

PROCES VERBAL – Mercredi 28 mars 2018

- Présentation du rapport financier.
- ⇒ **On peut constater une amélioration constante de la trésorerie depuis ces 3 dernières années.**
Pour rappel, en 2014, la situation financière mettait l'association en péril et son maintien n'était pas garanti.
Par la recherche de nouvelles actions, de nouveaux projets, adhérents, partenaires et subventions, la barre a pu être redressée et MSE conforte son assise et son existence.
Les points de distribution progressent
- Répartition des producteurs : cf. tableau du rapport financier.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ⇒ les 100 membres actifs votants et représentés approuvent à l'unanimité le rapport financier 2017 de l'association

5 - QUESTIONS DIVERSES

- Quel organisme assure le transport des personnes pour le projet « Ecotourisme fluvial » si problème ?
⇒ La modification des statuts stipulera le transport de passagers. Une déclaration de ce changement à notre partenaire assureur la MACIF sera effectuée. Notre contrat sera modifié à cet effet.
- Quels types d'animation seront proposés aux passagers ?
⇒ Un questionnaire a été établi et transmis à tous les adhérents pour que chacun puisse exprimer son souhait et proposer des animations et y être acteur.
A ce jour 100 adhérents ont répondu, une relance sera réalisée.
Compléments d'informations donnés en fin d'AG par Nikola Meyer.
- Une adhérente considère le coût du comptable onéreux et pense qu'il existe pour les associations des prestataires moins chères.
⇒ Une étude et des devis ont été fait au début de MSE et notre expert comptable actuel faisait partie des moins onéreux et plus fiables. Ce cabinet nous suit depuis les débuts et nous soutient. Il reste disponible et accessible à la demande. Nous sommes satisfaits des prestations. Mais si des adhérents ont des adresses à nous communiquer, l'association est ouverte aux propositions.
- Un adhérent de Paris pose le problème du bénévolat des adhérents, qui en principe au moment de l'adhésion s'engagent à aider sur les stands. On n'en voit qu'un nombre limité sur les stands lors des distributions. Il est surpris de voir si peu de bénévoles actifs compte tenu du nombre important d'adhérents (400 pour les paniers et 395 pour le vrac).
⇒ C'est une réalité, très peu d'adhérents participent à la distribution sur les stands. A Sevrans, la distribution n'est assurée que par des bénévoles. Par contre, pour Paris et Pantin, seules quelques personnes viennent systématiquement pour renforcer l'équipe salariée de MSE. Mais malheureusement, ils sont en nombre insuffisant et ce sont toujours les mêmes bénévoles actifs !
Les valeurs de Solidarité, de Partage, l'engagement pour les circuits courts et l'alimentation saine sont portés par MSE et ses adhérents. Les stands ne sont



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

PROCES VERBAL – Mercredi 28 mars 2018

pas que des lieux de distribution comme les épiceries et/ou commerces, on y vient pour créer du lien social, pour partager nos valeurs et pour optimiser la tenue des stands. Si chaque adhérent pouvait se rendre disponible une fois par période d'abonnement, nous pourrions améliorer la logistique, communiquer et défendre nos convictions sur les stands.

Inutile de pointer ceux qui ne viennent pas, inutile de forcer les adhérents à s'inscrire. Chacun est responsable et acteur de notre association.

Rappel de la définition du bénévolat.

6 - VOTE DES MODIFICATIONS DES STATUTS,

La transformation du bateau implique la modification des articles 2 et 3 des statuts de l'association.

Il est proposé :

⇒ Article 2. Objet / statuts actuels :

Cette association a pour objet d'une part de rendre accessible aux citoyens une consommation alimentaire durable qui améliore l'empreinte écologique, au niveau de sa production et de son transport, et d'autre part de développer des échanges solidaires et équitables autour d'une agriculture maraîchère régionale.

Nouvelle rédaction soumise à l'AG :

Cette association a pour objet d'une part de rendre accessible aux citoyens une consommation alimentaire durable qui améliore l'empreinte écologique, grâce à sa production, à son transport et à l'écotourisme fluvial et d'autre part de développer des échanges solidaires et équitables autour d'une agriculture de proximité.

⇒ Article 3. Moyens d'actions / statuts actuels :

L'objet social de l'association est mis en œuvre notamment par la réalisation d'un système de distribution par voie fluviale de produits alimentaires locaux, par la pratique d'échanges commerciaux transparents et équitables, par la réalisation d'actions de sensibilisation à l'alimentation durable, par la transformation en Société Coopérative d'intérêt Collectif et tout autre moyen permettant de réaliser ses objectifs.

Nouvelle rédaction soumise à l'AG :

L'objet social de l'association est mis en œuvre notamment par l'utilisation de la voie fluviale pour la distribution de produits alimentaires locaux et l'animation, par des actions de sensibilisation aux enjeux climatiques, à l'alimentation durable, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la gestion des biodéchets, par la pratique d'échanges commerciaux transparents et équitables. Pour permettre la réalisation de ses objectifs, l'association pourra se transformer en Société Coopérative d'intérêt Collectif et utiliser tout autre moyen approprié.

Les 100 membres actifs votants et représentés approuvent à l'unanimité la modification des articles 2 et 3 des statuts de l'association



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2018

PROCES VERBAL – Mercredi 28 mars 2018

7 - Élection des membres du conseil d'administration

En cours d'année, une administratrice a dû démissionner et une autre a rejoint la province. Sur les 12 administrateurs élus en 2017, 8 renouvellent leur mandat pour 2018.

⇒ Au, total 5 membres quittent le conseil d'administration : Christine Delaunay, Carine Ravaud, Claudia Nunez, Stéphane Borin (trésorier) Françoise Portier.

⇒ Liste des administrateurs élus pour 2018 / 2019 :

- Claude Chauvet
 - Loïse Degnace
 - Sandrine Lara
 - Nikola Meyer
 - Régine Sérant
 - Henri Tirard
 - Christelle Touzart-Matrot
 - Tan Tran
- } Se maintenant ou réélu(e)s

→ Nouveaux administrateurs / administratrices

- Maxime Zavidovique (Paris)
- Annick Rennesson (Pantin)
- Chantal Sinson (Paris)
- Silvia Bruzzone (Pantin)

**Les 100 membres actifs votants et représentés approuvent
à l'unanimité la liste des 11 membres du Conseil
d'Administration pour 2018 / 2019**

⇒ **Les administrateurs ainsi élus désigneront le nouveau bureau (Président, secrétaire et trésorier) lors du prochain Conseil d'Administration prévu le mercredi 11 avril 2018.**

A 21h00, la séance est levée et les participants sont invités à une collation.

Le président de séance

Claude CHAUVET

La secrétaire de séance

Tan TRAN